

Le Castelnodais

#40 Nov./Déc. 2024 • Magazine d'informations municipales

**Dossier : La vie économique à
Noyal-Châtillon-sur-Seiche** page 9



Page 8

ALSH Les Robinsons :
les travaux ont
débuté

Page 20

Salon de la peinture
et de la sculpture

Page 21

Un week-end
En attendant Noël

2 🗒 Retour sur image



RENTÉE DES CLASSES

Lundi 2 septembre, les 786 enfants de la commune ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année pleine de découvertes et d'apprentissages ! Entre excitation et curiosité, cette rentrée marque le début d'une belle aventure scolaire !



BALADE MUSICALE À VÉLO

Dimanche 29 septembre, la DJ Box a déambulé dans les rues de Noyal-Châtillon lors d'une balade musicale à vélo. La pause goûter a été l'occasion pour les participant-e-s d'écouter le groupe *Les Chauves Sourient*.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a été l'occasion pour les castelnodais-e-s de découvrir les nombreuses associations de la commune. Sport, loisir, solidarité... Il y en avait pour tous les goûts !



LA RUE AUX ENFANTS

La nouvelle édition de la Rue aux Enfants a eu lieu le samedi 28 septembre. Petits et grands ont défilé Avenue Remondel sur divers engins à roues customisés !



REPAS DES AINÉS

Folle ambiance ce dimanche 6 octobre. 350 castelnodais-e-s étaient réunis à l'invitation du CCAS pour un repas rythmé par une musique endiablée et de la danse. Beaucoup des rires et de joie pour cette journée mémorable ! Les participant-e-s pourront venir choisir leurs photos à partir du 18 novembre. .



SORTIE ODORICO ET VISITE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES AVEC LE CCAS

En septembre, le CCAS a organisé une sortie à la découverte des mosaïques d'Odorico dans le centre-ville de Rennes. Le 15 octobre, des castelnodais-e-s ont également pu visiter les archives départementales.

Sommaire

Édito

4 📄 Brèves

Les actus du CCAS
 Erratum - nuisances sonores
 Opération recyclage par l'APEL Saint-Amand
 Restauration de statues à Saint-Léonard
 Nouvelle formation aux premiers secours
 Portes ouvertes de l'école Saint-Amand
 Soirée *Fêtes vos jeux*
 Préparez-vous pour l'hiver !
 Temps forts autour de la Petite Enfance

6 🗨️ Actualités municipales

Olivier Lemoine : nouvel ATSEM au Chat Perché
 Réalisations du 1^{er} budget participatif
 Des produits Terres de Source à la cantine
 Rue F. Chapin : résultats de la concertation
 Opération Coeur de Ville Orson : les avancées
 Début des travaux de l'ALSH Les Robinsons

9 📁 Dossier

La vie économique à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

16 👤 Intercommunalité

Ouverture d'un parc vélo au métro Triangle
 Rennes Métropole lance un droit d'interpellation
 Lutte contre les violences faites aux femmes
 Collectes de la Banque Alimentaire

18 ✍️ Le mag

Un nouveau conseiller en immobilier
 Reprise de l'entreprise Villalard
 Le lotissement la Vallée de la Seiche a 50 ans
 La Budorais fête ses 20 ans
 Une vente au profit du téléthon
 Rappel des horaires du cabinet infirmier

20 🎭 Culture / Médiathèque

Albaricate chante Anne Sylvestre
 Salon de la peinture et de la sculpture
 Sortez en bus : les événements à venir
 Week-end *En attendant Noël*

23 📧 Communication

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Chères Castelnodaises, chers Castelnodais,



Depuis le début du mandat nous nous efforçons de rendre notre commune plus attractive, plus participative, plus festive et donc plus accueillante pour les habitants et les habitantes.

Pour exemple, le tissu économique est l'une des preuves du dynamisme de notre territoire. Dans ce numéro du journal municipal, nous vous donnerons un aperçu du travail effectué tant par la métropole que par la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Ce dynamisme,

nous le devons aux commerçant·es, aux agriculteur·trices et aux artisan·es qui, par le fruit de leur travail, vous proposent nombreux produits et services.

Les actions municipales et associatives font partie de cette dynamique. Pas un seul week-end sans une animation de septembre à fin octobre sur la commune. Quelles soient sportives, de découvertes du patrimoine, culturelles ou encore culinaires, elles ont permis du plus jeune âge aux plus âgés de trouver sa place et ainsi passer un ou des moments agréables. J'en profite pour saluer les nombreux habitants et habitantes qui m'ont interpellé dans la rue, dans une salle de sports, lors du parcours musical ou tout simplement écrit via ma page Facebook pour me remercier sur le dynamisme et la volonté de mon équipe de vouloir faire toujours plus et ainsi faire en sorte que notre ville ne soit pas une commune dortoir. Vous pourrez le remarquer dans l'agenda, les mois de novembre et décembre seront aussi riches en animations et je vous invite à y participer.

Nous avons aussi souhaité une ville plus propre et plus verte et donc plus agréable à vivre. Afin de se donner un objectif concret, nous nous sommes inscrits dès 2022 dans une démarche qualité en terme environnemental en centre-bourg. Depuis deux ans, de nouveaux aménagements ont été réalisés et nous avons présenté notre candidature à Villes et Villages Fleuris. Courant décembre, la ville sera proposée au jury régional de Villes et Villages Fleuris afin d'obtenir une première fleur. En janvier, nous vous transmettrons leur réponse, à savoir si nous avons atteint ou non ce label. Toute une équipe est derrière cette ambition et je tiens à les féliciter pour ce travail.

Aviez-vous remarqué que le chantier de l'extension de l'école, le lieu ouvert aux associations et habitant·es ainsi que le nouveau centre de loisirs avait démarré ? Je suis conscient que cela provoquera quelques nuisances mais afin d'accompagner au mieux les travaux, j'ai demandé qu'un travail pédagogique soit effectué avec les enfants pour leur expliquer le chantier et faire en sorte que la palissade intérieure soit décorée. Il en sera de même pour l'extérieur et ceci grâce au regard créatif et professionnel du service communication de la ville. Bientôt la surprise s'ouvrira à vous. Je vous invite donc à venir observer l'évolution de la construction.

J'ai toujours essayé de garder mes yeux d'enfant afin d'être toujours curieux, surpris, étonné, attentif à la vie et à mon environnement. La nouvelle animation communale «En attendant Noël» vous permettra, je l'espère, de vous émerveiller autour de la magie de Noël. J'imagine pouvoir vous y croiser et ainsi croiser nos regards pleins d'étoiles.

Même si nous ne sommes que tout début novembre, je vous souhaite par avance à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et qu'elles soient aussi magiques que nous l'espérons.

Sébastien GUÉRET
 Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et
 conseiller départemental d'Ille-et-Vilaine

Recevez directement les informations de la semaine
 en vous inscrivant à la newsletter de la commune !



Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00), 4600 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr Suivez-nous sur

• **Directeur de la publication:** Sébastien Guéret

• **Adjointe à la communication:** Valérie Le Bouler

• **Rédaction et mise en page:** Chloé Quinquenel avec la participation des services municipaux

• **Impression:** Imprimerie du Rimon

11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

www.imprimeur-rennes.fr

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.



4 📌 Brèves

Les actus du CCAS

🌀 Prenez vos rendez-vous directement en ligne !

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous auprès du CCAS sur :

🌐 <https://rdv.anct.gouv.fr/org/204/ccas-noyal-chatillon>

Attention : les rendez-vous sont à prendre en ligne ou par téléphone au 📞 **02.99.05.20.01** uniquement !

🌀 Sortie Aquatic

LE MARDI 10 DÉCEMBRE 2024, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyal-Châtillon organise un après-midi à l'Aquatic de Saint-Grégoire, l'occasion de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être ! Le tarif varie entre 13 et 23€ selon le plafond de ressources en vigueur.

Vous êtes intéressé•e ?

Contactez le CCAS 📞 **02 99 05 20 14**.

🌀 Retour sur le voyage ANCV seniors

L'annuel voyage seniors a eu lieu du 22 au 29 septembre. Cette année, destination Riec-sur-Bélon dans le Finistère ! 22 personnes ont pu partir, accompagnées par Henri Nicolle, Adjoint Solidarité et Affaires Sociales. De nombreuses visites des sites emblématiques du département étaient au programme !



🌀 Le minibus du CCAS accompagne les seniors dans leurs déplacements

Vous avez 65 ans et plus et vous souhaitez vous déplacer ? Le minibus vous amène au magasin, au restaurant, chez le médecin, chez vos ami-e-s, à l'hôpital, à l'EHPAD, à un rassemblement associatif...

Peu onéreux, la réservation se fait par simple appel téléphonique. Le minibus vient vous chercher à votre domicile, vous dépose à votre destination et vous ramène ensuite chez vous.

Soyez prévoyant-e-s et réservez le plus rapidement possible : face aux nombreuses demandes, certaines peuvent être refusées.

Les tarifs actuels sont : 2€ pour un trajet sur la commune / 3€ pour un trajet extérieur, Saint-Grégoire étant la destination la plus lointaine.

Les réservations se font au 📞 **02.99.05.20.01**



Erratum - nuisances sonores :

les horaires à respecter



Les activités générant du bruit (bricolage, tontes de pelouses etc...) sont autorisées du lundi au vendredi de 8h à 19h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30. Ces activités sont interdites les dimanches et jours fériés.

Arrêté municipal N°2013-96

Opération recyclage : gardez dès à présent vos papiers !

L'APEL de l'école Saint-Amand renouvelle son opération Recyclage Papiers ! Du 10 au 21 janvier 2025, déposez vos journaux, magazines, feuilles de papier dans la benne devant la salle Louis Texier. **Faites le tri dans vos bureaux et commencez dès à présent à conserver les papiers que vous souhaitez faire recycler** ! Cette initiative permettra à l'APEL de récolter des fonds pour acheter du matériel et organiser des sorties pédagogiques.



Restauration de statues à l'église Saint-Léonard


À l'issue d'un diagnostic de l'église, quatre statues ont été identifiées comme nécessitant une restauration. Trois d'entre elles, inscrites aux monuments historiques (La Vierge de l'Assomption, Saint Jacques et Saint Melaine) bénéficient de subventions de la DRAC et de la région Bretagne pour ces travaux. La statue Le Christ en Croix est la dernière concernée par cette restauration. Elles ont quitté l'église le 30 septembre pour trois mois.

Une nouvelle date de formation aux gestes de premiers secours



La Mairie organisera le mercredi 11 décembre prochain une nouvelle session de formation PSC1 – gestes de premiers secours dans les locaux de la Protection Civile, au 8 rue Lavoisier.

Cette formation, d'une durée d'une journée est prise en charge à 50% par la Mairie et en intégralité pour les étudiant·e·s et les demandeur·euse·s d'emploi.


 **De 9h00 à 17h00**

 **Prix : 25 € par participant·e, gratuit pour les demandeur·euse·s d'emploi et les étudiant·e·s**

Pour vous inscrire, contactez le service Ressources Humaines de la commune :  **02 99 05 20 03**

Portes ouvertes de l'école Saint-Amand

L'école Saint-Amand vous invite à ses portes ouvertes de 17h30 à 19h le vendredi 6 décembre.

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2025. Prenez rendez-vous auprès de Marie Dominique DAVENEL, cheffe d'établissement, au  **06 87 71 41 97**.

Participez à la soirée Fêtes vos jeux

L'Espace Jeunes et l'Accueil de Loisirs vous proposent une soirée dédiée aux jeux pour toutes et tous ! Jeux vidéos, de logique, d'adresse... Il y en aura pour tous les goûts ! Rendez-vous le **vendredi 15 novembre** :

- de 16h30 à 20h pour les 0-6 ans au Pôle Enfance la Marelle
- de 19h à 22h pour les 7 ans et plus au Pôle Enfance la Marelle
- de 16h00 à minuit à l'Espace Jeunes

N'oubliez pas votre pique-nique, la restauration rapide sur place n'est pas prévue cette année.

Préparez-vous pour l'hiver : pensez à l'entretien de vos poêles, cheminées et chaudières



Avec l'arrivée de l'hiver, pensez à faire ramoner vos conduits de cheminée et à faire entretenir votre poêle et votre chaudière par un·e professionnel·le. Ces actions permettent de réduire les risques d'incendie et de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone, un gaz inodore et potentiellement mortel. N'oubliez pas que le détecteur de fumée est obligatoire et qu'un détecteur de monoxyde de carbone est fortement conseillé pour garantir votre sécurité.

Des temps forts autour de la Petite Enfance

Temps d'échange

«L'égalité filles-garçons dès la petite enfance : parlons-en !»

Pourquoi est-ce difficile de faire porter du rose aux garçons ? Faut-il encourager les filles à prendre plus de place ? Les garçons sont-ils plus remuants et les filles plus calmes par nature ? Venez questionner les idées reçues de genre, et surtout comprendre leurs impacts dans le développement des enfants. Ce temps d'échange est conduit par Suzanne Jolys formatrice à l'égalité.

 **Mardi 5 novembre à 19h30, à l'Espace Jeunes**

Quinzaine autour du métier d'assistant·e maternel·le

Dans le cadre de la quinzaine autour du métier d'assistant·e maternel·le, ces dernières sont invitées à participer à plusieurs animations.

- Soirée zumba le jeudi 14 novembre en soirée
- Sophrologie les 12 et 19 novembre à 20h00

En introduction de ces soirées bien-être, un temps de travail sur le projet d'accueil sera organisé.

Informations auprès du Relais Petite Enfance au

 **02 99 52 26 58**

Portrait d'Olivier Lemoine, nouvel ATSEM au Chat Perché

Au mois de septembre, l'école du Chat Perché a accueilli un nouveau visage parmi son personnel : Olivier Lemoine, ATSEM au parcours pour le moins atypique.

Avant de rejoindre l'univers de la petite enfance, Olivier débute sa carrière dans la maintenance de télévisions et de magnétoscopes, avant de s'orienter vers le cinéma. Après deux années en tant que premier assistant réalisateur à Paris, il revient en Bretagne en tant que projectionniste. Ce rôle lui permet de manipuler la pellicule, mais avec l'arrivée du numérique, il ressent le besoin de changer de voie. Pendant cette période dans le septième art, il travaille beaucoup avec les enfants : c'est cette proximité avec le jeune public qui lui donne alors envie de se réorienter vers la petite enfance.

En 2012, il obtient un CAP Petite Enfance et devient ATSEM. Après deux ans passés en école, il travaille dix ans en crèche, avant de revenir à ses premières amours en tant qu'ATSEM à Liffré, puis à Noyal-Châtillon à la rentrée de septembre. Aujourd'hui, il évolue en petite section à l'école du Chat Perché, où son rôle est essentiel : il aide l'enseignante dans la prise en charge des enfants, les accompagne dans les activités et assure leur sécurité affective et physique. « *J'aime accompagner les enfants dans leur développement. Ils ressentent quand on est là pour eux, pour les soutenir, et donnent beaucoup lorsqu'ils se sentent en sécurité* » confie-t-il. Il souligne notamment l'importance de la confiance chez les élèves de petite section, qui découvrent pour la première fois la vie en collectivité. Olivier témoigne de l'accueil chaleureux qu'il a reçu de l'équipe pédagogique : « *J'ai rarement vu des écoles accueillir aussi bien de nouvelles personnes !* ».

Olivier n'hésite pas à souligner également la particularité d'être un homme dans un poste traditionnellement occupé par des femmes. « *Le terme "école maternelle" est un peu réducteur, car il renvoie souvent à l'image de la mère et au féminin. Pourtant, les hommes aussi sont là pour s'occuper des enfants.* » Une diversité qui, selon lui, est une vraie richesse pour les enfants, qui bénéficient ainsi de modèles variés.



Mise en oeuvre du premier budget participatif

La première édition du budget participatif avait désigné deux lauréats. Aujourd'hui, un premier projet a été mis en place.



Le 14 octobre, le premier projet sélectionné par le vote des habitant-e-s lors du premier budget participatif a été inauguré par Monsieur Le Maire, Sébastien Guéret, en présence de Madame Louka, présidente de l'association Frimousse, à l'origine de ce projet. De nombreuses assistantes maternelles étaient présentes.

Il s'agit de jeux d'extérieur adaptés pour des enfants de moins de 4 ans situés square de Molène (rue de Molène). Jusqu'à présent ce type de module n'existait pas sur la commune et est le bienvenu pour tous les parents de très jeunes enfants. Cette structure, composée de différents modules, permet de développer l'éveil du tout jeune enfant et l'aide à acquérir l'équilibre, la connaissance de son corps en jouant dans un environnement complètement adapté à son jeune âge. Cette structure lui permet un épanouissement ludique en se confrontant à des situations physiques diversifiées. Ces jeux répondent aux normes les plus strictes en terme de sécurité.

Le second projet qui avait été sélectionné par le vote des habitant-e-s concerne l'installation de bancs dans la zone comprise entre le parc du Moulin et la Médiathèque. Ceux-ci devraient être installés prochainement.

Vous souhaitez également déposer des projets ? Rendez-vous sur la plateforme de participation citoyenne de la commune ! Vous avez jusqu'au 2 décembre pour faire connaître votre idée !

 <https://jeparticipe.ville-noyal-chatillon.fr/>



Dans les restaurants scolaires, des produits Terres de Sources au menu des enfants

Depuis 2023, la commune est adhérente au groupement de commandes Terres de Sources et s'approvisionne en partie en produits labellisés.

Cette démarche, portée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, Eau du pays de Fougères et le Syndicat du bassin versant du Couesnon, s'adresse aux producteurs et productrices de ces territoires et vise trois objectifs :

Protéger l'eau, l'air et la biodiversité

Les agriculteur-trice-s labellisé-e-s s'engagent à réduire l'utilisation des pesticides de synthèse et à optimiser la fertilisation de leurs cultures. Certains produits sont interdits, tels que les herbicides, dont l'impact sur l'eau et l'air est important. Ils.elles sont également accompagné.e.s pour déployer des pratiques favorables à la biodiversité (haies, prairies...).

Mieux rémunérer les agriculteurs

Les agriculteur-trice-s du territoire fixent eux-mêmes le prix des produits vendus. Lorsqu'ils atteignent les objectifs environnementaux qu'ils se sont fixés, les professionnel-le-s bénéficient du versement d'une rémunération reconnaissant l'amélioration de leurs pratiques.

Assurer une alimentation locale et durable aux enfants des écoles

À travers le groupement de commandes, les communes partenaires de Terres de Sources bénéficient des services d'une coopérative pour les commandes et les livraisons des produits labellisés à destination de leur restauration collective. Ce service s'adapte au mieux aux contraintes des cuisinières et cuisiniers, en leur permettant de réaliser une commande groupée de produits locaux en viandes, produits laitiers, légumes...

En 2023, à Noyal-Châtillon, environ 3.3% des denrées alimentaires utilisées dans les restaurants scolaires pour cuisiner les repas proviennent d'agriculteurs et agricultrices adhérent à ce label.



Sens de circulation de la rue François Chapin : les résultats de la concertation



Du 9 septembre au 6 octobre, les castelnodais-e-s étaient invité-e-s à donner leur avis sur le sens de circulation de la rue François Chapin. Cette initiative visait à recueillir les avis des habitant-e-s sur deux propositions concernant la circulation dans cette rue, permettant à chacun de spécifier sa préférence entre les options proposées.

Au total, 392 personnes ont participé à cette consultation. Les résultats montrent une préférence majoritaire pour la seconde option, avec un sens de circulation allant de la rue du Moulin vers la rue de Vern (298 votes en sa faveur). La première option, de la rue de Vern vers la rue du Moulin, a recueilli 89 voix. Par ailleurs, 5 bulletins ont été comptabilisés comme blancs (pas de vote) ou proposaient des alternatives aux deux solutions initialement soumises.

Quelles suites à cette concertation ?

Lors du bureau municipal du 7 octobre, les élu-e-s ont voté pour la mise en place d'un sens de circulation qui respecte le résultat de la concertation, afin d'intégrer au mieux les attentes des castelnodais-e-s, soit un retour au sens de la 1ère expérimentation. Consciente des difficultés d'accès au parking devant l'école Saint-Amand qui pourraient être occasionnées par ce nouveau changement de sens, la municipalité propose le fonctionnement suivant : un double sens sera mis en place sur quelques mètres, depuis la rue de Vern jusqu'au pignon de l'école Saint-Amand, pour permettre aux voitures d'accéder au parking, peu importe le côté duquel elles viennent. Puis, le sens unique, du sud vers le nord, sera effectif sur le reste de la rue.

La rue restera accessible aux vélos dans les deux sens.

Les travaux d'aménagement relevant de la compétence de Rennes Métropole seront réalisés selon le planning de leurs équipes et de la météo : en effet, la pose du marquage au sol requiert des conditions météorologiques particulières.



Opération Coeur de Ville / Orson : les avancées du projet

Les études d'opportunités engagées dès 2023 se poursuivent dans les secteurs Cœur de Ville et Orson.

Les études d'opportunités engagées dès 2023 se poursuivent dans les secteurs Cœur de Ville et Orson. Différents ateliers préalables ont permis aux riverain-e-s et habitant-e-s de s'approprier les enjeux portés par une telle opération. Les carnets de synthèses et autres supports demeurent toujours consultables à l'adresse suivante :

 <https://www.registre-dematerialise.fr/5110/>



A l'appui des premières évaluations environnementales toujours en cours, le groupement de bureaux d'études, organisé autour du cabinet Archipole, poursuit son travail de conception urbaine et environnementale. Par ces études, la commune souhaite s'assurer en particulier :

- Que les ambitions initiales et enjeux portés pourront être traduits sans obérer les capacités de la commune à moyen/long terme dans ses différents champs de compétences.
- De la compatibilité de l'opération à l'échelle du territoire métropolitain au travers de ses différents documents de planification qui feront l'objet de révisions ces prochaines années.

Au premier semestre 2025, des nouveaux temps de concertation seront planifiés. Ces échéances seront communiquées dans les prochains journaux communaux en début d'année. Dans cette attente, le registre de la concertation demeure toujours accessible pour toute contribution.

Construction de l'équipement municipal «Les Robinsons» : les travaux ont débuté

Les travaux du futur équipement municipal «Les Robinsons» ont débuté cet été, marquant une étape clé pour ce projet qui accueillera le nouvel accueil de loisirs, un espace de vie sociale, ainsi qu'une extension de l'école Le Petit Prince.

La première étape s'est déroulée en juillet avec la signature des marchés de travaux. Les négociations se sont conclues favorablement, avec des coûts légèrement inférieurs à l'enveloppe prévisionnelle. À la fin du mois d'août, la base vie, lieu de coordination et de repos pour les ouvrier-ère-s, a été installée sur le site. En parallèle, les clôtures délimitant l'emprise du chantier ont été mises en place, garantissant la sécurité des riverain-e-s et des travailleur-euses-s. Cette étape marque le début visible des travaux pour les habitant-e-s, et assure que les opérations se déroulent en toute sécurité. Le début du mois de septembre a vu la réalisation de plusieurs actions importantes. Tout d'abord, une attention particulière a été portée à la protection d'un chêne présent sur le site, afin de préserver ce patrimoine naturel pendant toute la durée du chantier. Le terrassier est ensuite intervenu pour la création de la plateforme du chantier.



Durant le mois de septembre, les entreprises ont travaillé conjointement pour affiner les plans de l'ouvrage. Cette phase a permis de synchroniser les actions de chaque intervenant-e et de lancer les commandes des matériaux nécessaires. L'objectif : garantir que chaque élément soit disponible au bon moment, afin de maintenir le chantier dans les délais prévus. Le 8 octobre a marqué le début des travaux de géothermie. Cette étape consiste à creuser des forages pour capter la chaleur du sol, dans le but d'alimenter le futur équipement en énergie renouvelable. Cette démarche témoigne de la volonté de la municipalité de s'inscrire dans une démarche écologique et durable, en dotant «Les Robinsons» d'un système de chauffage respectueux de l'environnement.

Enfin, début novembre, l'arrivée de la grue sur le site permettra de démarrer les travaux de gros œuvre.

Dossier

L'économie à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

L'économie locale illustre bien le dynamisme de notre territoire. Ce dossier vous offrira un aperçu du travail mené par la Métropole rennaise et notre commune. Ce dynamisme, nous le devons aux commerçant·es, agriculteur·trices et artisan·es.



Rennes Métropole prend en charge la compétence «économie» : ce que cela change pour la commune

Depuis 2017, Rennes Métropole a acquis la compétence «économie», qui était auparavant gérée directement par chaque commune. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement pour notre ville et ses habitant.e.s ?

La compétence «économie» désigne l'ensemble des actions liées au développement économique, comme l'implantation des entreprises, le soutien aux commerces locaux, la création d'emplois et la promotion du territoire. Jusqu'à récemment, chaque commune gérait ces aspects selon ses propres priorités. Désormais, c'est Rennes Métropole qui est en charge de ces questions pour tout son territoire, y compris à Noyal-Châtillon. Ce transfert a pour objectif de renforcer la cohérence des actions économiques à l'échelle de la métropole. L'idée est qu'en agissant de manière plus globale, Rennes Métropole peut mieux coordonner les projets, mutualiser les ressources et attirer des entreprises d'envergure, tout en tenant compte des spécificités locales.

Pour notre commune, ce changement signifie que les décisions concernant le développement économique ne seront plus prises uniquement au niveau local, mais en concertation avec Rennes Métropole. Concrètement, cela implique :

- **Une attractivité renforcée** : En étant intégrée dans une dynamique métropolitaine plus large, Noyal-Châtillon-sur-Seiche bénéficie de la visibilité et de l'attractivité de Rennes Métropole. Cela peut encourager de nouvelles entreprises à s'installer dans la commune, créant ainsi des emplois et renforçant le tissu économique local.
- **Des projets plus structurés** : Les projets économiques, comme la création de nouvelles zones d'activités ou l'aménagement de zones commerciales, sont désormais pensés en fonction des besoins de toute la métropole. Cela permet de mieux répartir les activités économiques et d'éviter les doublons ou les concurrences entre communes.
- **Un soutien aux commerces locaux** : Si Rennes Métropole se charge de la stratégie économique globale, le soutien aux commerces de proximité reste une priorité. Le but est de développer l'économie locale tout en facilitant l'accès des commerçant.e.s à des aides métropolitaines.
- **Des aménagements et infrastructures** : Rennes Métropole a aussi la compétence des infrastructures (transports, voirie, etc.), essentielles au développement économique. Ce lien entre économie et infrastructures peut bénéficier à notre commune en améliorant l'accès aux zones économiques, en facilitant les déplacements des habitant.e.s et des travailleur.euse.s, et en modernisant les équipements nécessaires à l'activité économique.
- **L'économie sociale et solidaire**, portée par Sébastien Guéret, permet de créer, soutenir et promouvoir des associations et entreprises coopératives dans les secteurs, entre autres, de la solidarité, de l'environnement, de l'agriculture et de l'insertion.

Zoom : les grands projets sur la commune



ZAC Mivoie-Le Vallon

Le projet urbain engagé sur Mivoie-Le Vallon est prioritairement destiné à l'accueil d'entreprises industrielles et logistiques. La zone d'activités allie urbanisation et démarche de développement durable en tenant compte des caractéristiques naturelles du site et en inscrivant cette opération dans une perspective d'ensemble. Le projet s'appuie sur un aspect primordial du site actuel : sa qualité paysagère. Face aux conséquences de la disparition du bocage en Bretagne, le projet urbain de Mivoie-le-Vallon contribue à la protection de la biodiversité notamment par la création d'un « paysage public » au nord de la zone d'activités. Cet espace permet de faciliter la transition entre le parc d'activités, les hameaux et chemins ruraux existants. Une trame de haies bocagères est ainsi recomposée dans l'emprise de cet espace public.

La Touche Tizon

Cette opération a été initiée en vue de développer un parc d'activités dédié en priorité aux fournisseurs de premier rang de l'industrie automobile. Sa programmation a été élargie, à partir de 2011, à d'autres secteurs d'activités. À ce jour, les 13 lots sont cédés et les travaux d'aménagement sont terminés. La ZAC a été supprimée.

ZAC La Janais

Construite dans les années 60, La Janais est un site historique de l'industrie automobile française. À la suite d'un plan de restructuration et de compactage des infrastructures du groupe PSA, la Région Bretagne et Rennes Métropole font l'acquisition d'une partie du site. Rennes Métropole engage alors un projet de renouvellement urbain qui vise à réunir les conditions de développement d'un Pôle d'Excellence Industrielle tourné vers l'avenir. Il est dédié prioritairement au développement d'entreprises industrielles ou de services liées à la mobilité durable et à l'habitat durable. L'objectif étant de faciliter l'installation, d'accompagner l'ascension et la transformation des entreprises industrielles engagées.

Le site de La Janais s'articule par ailleurs avec les parcs d'activités à proximité directe tels que Mivoie-le-Vallon et la Touche-Tizon. Il s'agit du plus grand projet de renouvellement de parc d'activités en Bretagne. Les travaux d'aménagement des 53 hectares seront finalisés à partir de mi 2025.

Le projet d'extension de la ZAC, en cours de réflexion, poursuit 5 objectifs :

- Continuer le développement du Pôle d'Excellence Industrielle de la Janais en proposant de nouveaux fonciers économiques permettant l'accueil d'entreprises industrielles tournées prioritairement vers la construction durable et les mobilités décarbonées,
- Rendre lisible l'organisation et l'identité du Pôle d'Excellence industrielle,
- Optimiser l'accueil des activités industrielles dans un souci de sobriété foncière et d'économies pour les entreprises,
- Rendre accessible le site,
- Accompagner la résilience du Pôle d'Excellence Industrielle dans un souci d'exigence environnementale et dans le respect du référentiel Énergie-Bas Carbone.



Optimisation et densification des zones d'activité Hil 1 et 2

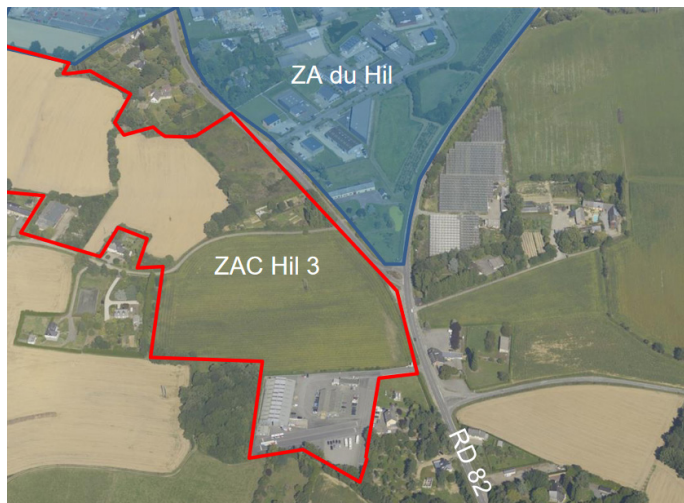
Rennes Métropole, en partenariat avec la commune, a engagé début avril une démarche en vue d'optimiser et de densifier les zones d'activités existantes «Hil 1 & 2» tout en envisageant les leviers d'amélioration du cadre de vie et de travail, concomitamment à l'extension de la zone d'activités «Hil 3». Cette démarche s'appuie nécessairement sur les entreprises occupantes de la zone d'activités. Afin d'enclencher la phase opérationnelle, un premier atelier d'échanges avec les entreprises s'est déroulé le 18 juin 2024, auquel 9 entreprises ont participé.

Une réunion de présentation, destinée à toutes les personnes intéressées par la démarche, aura lieu le 10 décembre 2024 à 18h30. La concertation avec les entreprises se poursuivra dans le cadre d'un second atelier prévu le 14 janvier 2025. La participation la plus large possible des entreprises à ce second atelier est essentielle afin d'identifier, ensemble, les leviers d'amélioration et de transformation de la zone d'activités.

Le projet prévoit également pour les entreprises désireuses d'approfondir la démarche et d'étudier les conditions spécifiques de mise en œuvre de solutions d'optimisation (extension-densification du bâti, etc...) de se voir proposer un accompagnement individualisé par l'agence d'architecture Concorde.



Développement du parc d'activité du Hil : le projet de zone d'activité du Hil 3



Plan par Rennes Métropole

Le projet de zone d'activités du Hil 3 se situe dans le prolongement de l'actuel parc d'activités du Hil. Le Hil 3 est destiné principalement à l'accueil d'activités artisanales ou de petites industries sur une surface de 14.4 hectares. Il est également prévu l'implantation d'une cuisine centrale, mutualisée entre plusieurs communes, dont Rennes, Chantepie, Saint-Jacques-de-La-Lande et Montgermont. Le projet offre une diversité de lots pour répondre aux besoins des différentes typologies d'entreprises qui viendront s'implanter. Les aménagements s'inscrivent dans une confortation et une mise en valeur du cadre naturel et paysager, avec une place importante donnée à la nature et à la biodiversité et dans une recherche de sobriété des aménagements. Une vaste zone humide sera créée et le ruisseau du Lorrière sera renaturé. Le Hil 3 porte également des objectifs ambitieux en termes d'énergie et de bas carbone notamment au travers de la solarisation des futurs bâtiments et du recours à des matériaux biosourcés et issus du réemploi. Le

démarrage des travaux de viabilisation est prévu au premier semestre 2025 et les premiers chantiers de constructions devraient intervenir à l'horizon 2027.

Le marché de la commune : un lieu plein de renouveau au coeur de la vie locale

Depuis 2020, la municipalité s'est engagée dans une politique de modernisation et de dynamisation du marché communal, afin de le rendre plus attractif, sécurisé et intégré dans le quotidien des habitant-e-s ainsi que dans l'activité de la métropole. De plus en plus de personnes venant des communes voisines se déplacent pour profiter de la qualité des produits et de l'atmosphère chaleureuse qui règne sur place.

Pour soutenir la dynamique commerciale du marché, de nouvelles installations électriques ont été mises en place, ce qui permet d'augmenter le nombre de stands en offrant une meilleure capacité d'accueil. Le Comité Marché en place depuis 3 ans et constitué de commerçant.e.s ambulante.e.s, d'agents municipaux et d'élue.e.s réfléchit à la bonne organisation et au développement du marché. Pour exemple, la gestion des déchets. Consciente de l'importance de maintenir un marché propre et attrayant, la municipalité a augmenté le nombre de poubelles mises à disposition des commerçant.e-s pour faciliter la gestion des déchets qui sont ramassés le lundi, exceptés les jours fériés.

Au-delà de sa fonction commerciale, le marché est devenu un véritable lieu d'échange et de vie pour les habitant-e-s. Plusieurs événements culturels y sont régulièrement organisés. Afin de soutenir cette dynamique, la municipalité prévoit d'installer plusieurs systèmes sonores sur la place Pierre Croc. Ces équipements permettront d'amplifier les animations, facilitant ainsi l'organisation d'événements festifs et de moments de convivialité entre les commerçant.e-s et les habitant-e-s. Parmi les priorités, la sécurisation du marché a été considérablement renforcée. Des barrières anti voiture-bélier ont été installées pour garantir la tranquillité des exposant.e-s et des visiteur-euse-s.



Appel aux commerçant.e.s

La municipalité recherche un-e deuxième poissonnier-ière et un-e second-e fromager-ère pour compléter l'offre déjà présente sur le marché et répondre à la demande croissante des habitant-e-s.

21 commerçant.e-s permanent.e-s sur le marché

13 types de produits vendus

Commerçant·e·s et artisan·e·s : acteur·rice·s essentiel·le·s de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Notre majorité a pris ses fonctions dans un moment extrêmement particulier. En effet, l'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID et le confinement. À la sortie de cette période qui aura marqué tout le monde, nous avons fait le choix de soutenir notre économie locale, commerçant·e·s, comme artisan·e·s. Une campagne « Ensemble soutenons l'économie locale, consommons Noyal-Châtillon » a été lancée lors de la rentrée scolaire 2020. Un affichage sur les lieux de passage de la commune, ainsi que dans les commerces de la commune a été mis en place pour soutenir nos artisan·e·s et commerçant·e·s qui traversaient une période compliquée.

Nous avons fait le choix de soutenir les commerces locaux parce qu'ils sont un maillon essentiel de la vitalité de la commune. Ils sont celles et ceux qui nous permettent de nous nourrir, de nous soigner, d'entretenir nos logements. Ils permettent également à Noyal-Châtillon-sur-Seiche de briller bien au-delà des limites de la commune. Les soutenir dans cette période très compliquée du post-confinement était une évidence pour notre majorité.

Parce que nous sommes persuadés qu'ils-elles ont leur rôle à jouer dans le dynamisme de notre commune, nous avons favorisé la reprise de contact entre l'ensemble des acteur·rice·s de la vie économique de Noyal-Châtillon. Notre ambition était de relancer l'association « Castel Articom ». Nous avons donc organisé plusieurs réunions et un afterwork pour permettre aux professionnel·le·s, déjà installé·e·s ou nouveaux, de prendre contact pour relancer l'activité. Cette association a souffert également de l'année 2020. Notre envie en organisant ce temps de rencontre était de relancer son activité, qui permettait de faire vivre la commune, et de faire connaître les différent·e·s commerçant·e·s et artisan·e·s de notre commune.

La majorité municipale porte, depuis le début du mandat, la volonté de faire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche une commune où ont lieu des événements. Nous avons souhaité dès le début y associer nos commerçant·e·s et artisan·e·s.

Notre volonté, à travers le soutien, et le travail de visibilité, est que les castelnodaises et castelnodais puissent trouver tout ce dont ils ont besoin au plus près de chez eux. Des commerces sont amenés à venir s'installer à Noyal-Châtillon dans les années à venir. Nous serons attentif·ve·s à ce qu'ils puissent répondre aux besoins des habitant·e·s de la commune.

Une commune où chacun·e trouve les services et les commerces dont il-elle a besoin, voilà l'ambition qui a toujours été la nôtre depuis notre élection. Nous continuerons dans ce sens pour renforcer les liens entre habitant·e·s et professionnel·le·s.

Nous croyons dans les vertus du commerce de proximité pour construire une société apaisée, où chacun·e est attentif·ve à l'autre.

C'est tous ensemble que nous construirons le Noyal-Châtillon-sur-Seiche de demain. Remercions et saluons les commerçant·e·s et artisan·e·s de notre commune d'être présent·e·s pour les castelnodaises et castelnodais pour répondre à leurs besoins du quotidien.

Gaëtan BOUVET
Conseiller municipal Emploi et liens entre les entreprises ; Artisanat et commerce ; Mise en place du marché Bio



Installez-vous Place Antoine de Saint-Exupéry : une cellule commerciale est toujours disponible !

Une cellule commerciale de 38,57 m² est disponible à la location, offrant une opportunité pour les professionnel·le·s du commerce ou des services à la personne. Située en rez-de-chaussée de la Résidence Bellecour, cet espace bénéficie d'une visibilité sur la Place Antoine de Saint-Exupéry.

Proposée par ESPACIL HABITAT, la destination de l'espace est exclusivement réservée aux activités commerciales ou de services à la personne. Les professionnel·le·s du secteur des services à domicile, des commerces de proximité ou encore des activités artisanales y trouveront un cadre idéal pour développer leur activité dans un quartier dynamique. **Il est à noter que la restauration rapide n'est pas autorisée dans ce local.**



Des commerçant·e·s engagé·e·s : une collecte de jouets au profit des enfants hospitalisés.

La solidarité est à l'honneur dans notre commune, notamment grâce à l'engagement des commerçant·e·s locaux. Plusieurs initiatives se déploient pour soutenir des causes qui leur tiennent à cœur.



Cette année encore, plusieurs commerces participent activement à une collecte de jouets au bénéfice de l'association Myosotis, qui apporte soutien et réconfort aux enfants hospitalisés. Cette année, l'initiative regroupe plusieurs entreprises de la commune : la boulangerie Bouetard, Laëtitia Garin (conseillère en immobilier), Optique Le Bec, Coiffeur et Compagnie, l'Association Frimousse, Ordynamik, Anne Sophie Fleuriste et la Médiathèque La Source.

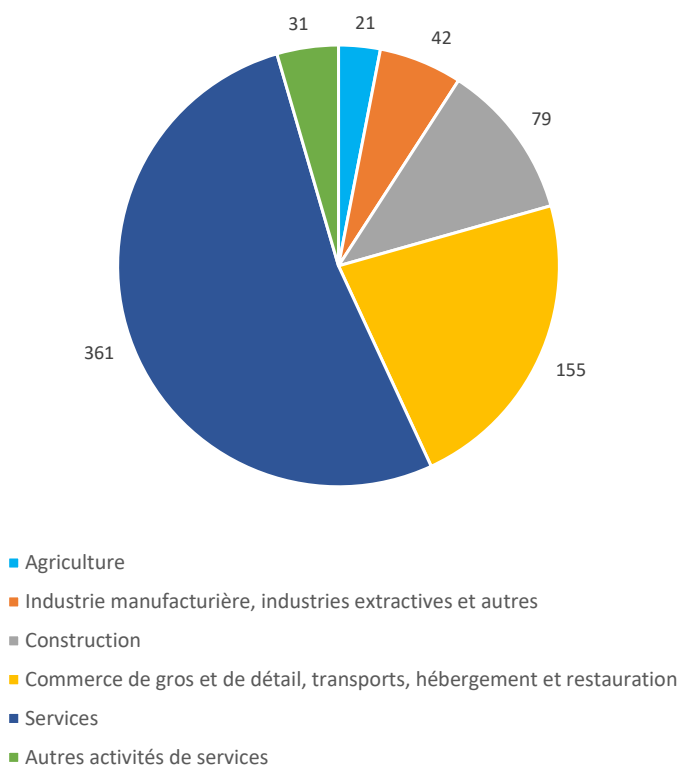
L'objectif est de collecter des jouets et des jeux, en réponse aux besoins spécifiques de l'association. Véhicules télécommandés, figurines, jeux d'éveil, dinette, Playmobil... : les divers jeux et jouets peuvent être déposés du 18 novembre au 18 décembre chez les commerçants partenaires.

La coordination de cette action est assurée par Laëtitia Thouvenin, initiatrice du projet, qui se chargera de la livraison de tous les dons à l'Hôpital Sud. C'est un véritable élan de générosité qui se déploie à travers cette collecte, visant à apporter un peu de joie aux jeunes patient·e·s.

À l'occasion d'Octobre Rose, plusieurs commerces de la commune ont également proposé des actions. La boulangerie Bouetard a par exemple fait le choix de reverser une partie de sa vente de viennoiseries à l'association Comité Féminin d'Ille-et-Vilaine, qui agit pour la prévention et le dépistage des cancers.

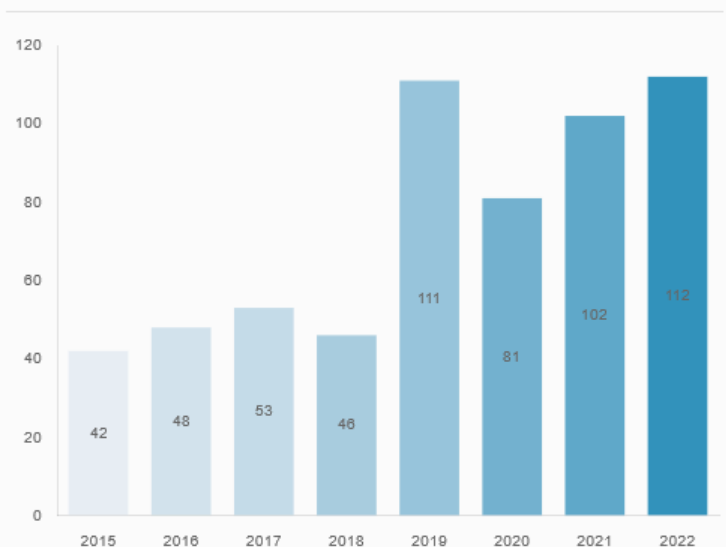
La vie économique de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Établissements économiquement actifs en 2021 sur la commune



Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Évolution du nombre de créations d'établissements



Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Les créations d'auto-entreprises et de micro-entreprises apparaissent dans ce graphique



un autre regard



CONTRÔLE DE LA VISION

Votre vue a évolué ?
Faites la contrôler
(dans la limite de
validité de votre
ordonnance).



CONSEIL EN VISAGISME

Choisissez la paire
de lunette la plus
adaptée aux traits
de votre visage.



SERVICE À DOMICILE

Vous êtes dans
l'incapacité de vous
déplacer ? Nous
venons à vous.



FACILITÉS DE PAIEMENT

Paieement x4 par CB,
tiers payant
mutuelle et offre
100% santé.



2E PAIRE DÈS 1€

Besoin de solaire,
d'une paire adaptée
aux écrans ou à votre
activité sportive ?
Profitez d'une 2e
paire dès 1€.

Si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, **contactez-nous :**
communication@ville-noyal-chatillon.fr

PRENEZ RDV

02 99 05 82 83

4 Rue des Potiers, 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

ORDYN@MIK
VENTE DEPANNAGE ASSEMBLAGE

1 OFFRE par Jour
Du 1er au 24 Décembre

PRÉPAREZ UN NOËL HIGH TECH

Bonnes Fêtes

Save the Date!

BLACK FRIDAY

Vendredi 27 Novembre

Toutes les Infos !

02.99.52.36.06
06.64.28.88.92

2 Place de la Mairie à Noyal-Châtillon

Installation de boxs vélos individuels près de la station de métro Triangle



La mobilité douce fait un pas de plus à Rennes avec l'installation prochaine par Rennes Métropole de 6 Vélobox. Ceux-ci seront situés sur le parvis sud de la station de métro Triangle dans le courant du mois de novembre. Cette nouvelle installation constitue une opportunité idéale pour les usager·ère·s du vélo, en particulier ceux et celles en provenance de Noyal-Châtillon.

Ces boxs vélos individuels s'intégreront parfaitement dans la dynamique de développement des infrastructures cyclables de Rennes Métropole. Ils seront en effet positionnés au bout de la piste cyclable du Réseau Express Vélo (REV), reliant directement Noyal-Châtillon à Rennes. Ce réseau de voies rapides pour cyclistes permet aux Castelnodais-e-s de rejoindre la capitale bretonne de manière rapide, fluide et sécurisée.

Les cyclistes pourront désormais effectuer une grande partie de leur trajet à vélo, en profitant d'une infrastructure dédiée, avant de déposer leur vélo en toute sécurité, puis de continuer leur trajet vers le centre-ville en empruntant le métro. Avec cette combinaison vélo + métro, Rennes Métropole encourage les mobilités douces, tout en répondant aux enjeux de décongestion du trafic et de réduction de l'empreinte carbone.



Rennes Métropole met en place un droit d'interpellation

Depuis le 14 octobre 2024, les habitant.e.s de Rennes Métropole ont accès à un nouvel outil de démocratie locale : le droit d'interpellation.

Le droit d'interpellation est un nouvel outil de démocratie locale qui permet à toute personne, toute association ou collectif, justifiant d'une domiciliation dans la Métropole, d'interpeller Rennes Métropole sur un sujet d'intérêt général relatif à ses compétences, dès lors que l'interpellation aura recueilli le soutien d'un nombre minimum de métropolitains (1 000 soutiens issus d'au moins trois communes du territoire). Toute personne de 16 ans et plus habitant une des 43 communes de la Métropole peut exprimer ses idées, projets, désaccords, questions ou demandes d'organisation d'une votation. L'interpellation doit relever de l'intérêt général et porter sur les compétences de la Métropole : mobilités, aménagement et urbanisme, habitat, environnement, énergie, déchets, développement économique, culture...



L'Assemblée citoyenne, garante de la recevabilité des interpellations

L'Assemblée citoyenne (instance composée de 28 habitant.e.s de la Métropole née de la Charte Métropolitaine de la participation citoyenne) étudiera la recevabilité des interpellations dans un délai de deux mois. Si l'interpellation remplit les conditions requises, elle sera proposée à l'appréciation du plus grand nombre, notamment via le site de Rennes Métropole fabriquecitoyenne.fr. Si l'interpellation obtient, dans les trois mois après sa publication sur le site, plus de 1 000 soutiens, issus d'au moins trois communes du territoire, l'Assemblée citoyenne aura un délai de trois mois pour proposer à Rennes Métropole un mode de réponse adapté. L'interpellation sera alors lue en Conseil métropolitain, où les élu·e·s décideront des suites à donner, à partir des préconisations de l'Assemblée citoyenne.

Où et comment déposer une interpellation citoyenne ?

L'interpellation peut être déposée en ligne sur le site de la fabrique citoyenne : fabriquecitoyenne.fr via le formulaire dédié dans la rubrique «Interpellation citoyenne». Elle peut être adressée par courrier au 4, avenue Henri Fréville CS93111 35031 Rennes Cedex, à l'attention de Madame la Présidente de Rennes Métropole. Des formulaires sont également mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel Rennes Métropole (4, avenue Henri Fréville à Rennes) et dans les communes. L'Assemblée citoyenne peut accompagner l'écriture de l'interpellation si son·sa porteur·euse en exprime le besoin.

25 novembre : journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

En 1999, l'Organisation des Nations Unies proclame le 25 novembre comme journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Lors de cette journée, des opérations de sensibilisation sont menées par les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales pour lutter contre la violence à l'égard des femmes

Un site dédié

Le site arretonslesviolences.gouv.fr oriente vers des numéros d'appel ou la plateforme de signalement en ligne des violences conjugales, sexuelles ou sexistes.

Le 3919, Violences Femmes Info

La ligne d'écoute 3919 pour les femmes victimes de violences, est joignable 24 h/24 et 7 jours sur 7, y compris par les personnes sourdes ou ayant des troubles du langage. Il s'agit d'un numéro d'écoute national destiné :

- aux femmes victimes de violences ;
- à leur entourage ;
- aux professionnel·le·s concerné·e·s.

Anonyme et gratuit, ce numéro permet d'assurer une écoute et une information, et, en fonction des demandes, effectue une orientation adaptée vers des dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge. L'appel ne figure pas sur les factures de téléphone.

Le violentomètre : 23 questions pour repérer les comportements violents dans le couple

Le violentomètre est un outil permettant de « mesurer » si une relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Les 23 questions qu'il pose vous permettront de déterminer si votre relation est saine ou si au contraire elle est violente. Il indique notamment :

- En vert les cas où votre relation est saine.
- En jaune et orange les cas où vous devez être vigilant·e car vous êtes déjà face à une situation violente.
- En rouge les cas où vous êtes face à une situation dangereuse et où vous devez vous protéger et demander de l'aide.

Le violentomètre est gratuit et distribué en Mairie. Le samedi 16 novembre, des flyers d'information seront distribués aux entrées de Super U et Lidl.

Accepte tes ami·e·s et ta famille	3
A confiance en toi	4
Est content quand tu te sens épanouie	5
S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	6
T'ignore des jours quand il est en colère	7
Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	8
Rabaisse tes opinions et les projets	9
Se moque de toi en public	10
Te manipule	11
Est jaloux en permanence	12
Contrôle tes sorties, habits, maquillage	13
Fouille tes textos, mails, applis	14
Insiste pour que tu envoies des photos intimes	15
T'isole de ta famille et de tes ami·e·s	16
Te traite de folle quand tu lui fais des reproches	17
"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	18
Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	19
Menace de se suicider à cause de toi	20
Te touche les parties intimes sans ton consentement	21
Menace de diffuser des photos intimes de toi	22

Du 22 au 24 novembre, 190 magasins participeront à la Collecte de la Banque Alimentaire de Rennes

Donner une petite partie de ses courses à la Collecte de la Banque Alimentaire est un geste fort et citoyen envers les brétillien·ne·s les plus démun·e·s.

Les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre prochains, la présence des 3500 « Gilets Orange » dans les quelques 190 magasins participants et leur rencontre avec les milliers de donateur·trice·s, vont constituer une chaîne de solidarité pour venir en aide aux personnes en situation de précarité.

Ces trois jours de Collecte représentent 30 % de la distribution annuelle de produits secs (épicerie principalement) et permettront de reconstituer les stock de denrées pour les 12 mois à venir. 213 tonnes ont été collectées fin novembre 2023, représentant 12 % de plus qu'en 2022. En 2024, l'objectif est d'atteindre 220 tonnes.

Sur le secteur de Noyal-Châtillon, la collecte alimentaire est assurée par l'Épicerie Sociale Intercommunale.



Romain Grosse : nouveau Conseiller en Immobilier sur la commune, membre du réseau SAFTI

Installé depuis trois ans sur la commune, Romain Grosse, ancien restaurateur à Rennes pendant 15 ans, s'est lancé dans une nouvelle aventure professionnelle.

Depuis juin, Romain Grosse est désormais conseiller en immobilier indépendant au sein du réseau SAFTI, spécialisé dans l'achat, la vente et l'estimation de biens immobiliers (maisons, appartements, terrains). L'ancien restaurateur a toujours été attiré par le monde de l'immobilier. Bien que ce domaine lui ait longtemps paru lointain, l'idée d'une reconversion commence à mûrir suite à la vente de son restaurant. « *L'immobilier m'a toujours intéressé, mais je le regardais de loin. J'avais envie de me lancer, et après 15 ans dans la restauration, il était temps de franchir le pas.* »

Il choisit alors de suivre une formation spécialisée avec le réseau SAFTI, un acteur majeur dans l'immobilier indépendant, afin de maîtriser tous les aspects du métier. Aujourd'hui, il met en œuvre ses compétences et son savoir-faire pour accompagner ses client·e·s dans la réalisation de leurs projets immobiliers.

Bien qu'il ait quitté la restauration, Romain Grosse n'a pas mis de côté ce qui lui tenait le plus à cœur : le relationnel et la satisfaction du client. « *Ce qui m'animait en tant que restaurateur, c'était le contact humain et le fait de voir mes clients repartir satisfaits. C'est exactement ce que je retrouve dans l'immobilier.* »

Le métier de conseiller immobilier demande une grande capacité d'écoute et une présence constante pour les clients. Romain Grosse l'a bien compris et s'attelle à offrir un service de qualité, que ce soit pour une vente, un achat ou une estimation de biens. Il propose d'ailleurs des estimations gratuites pour ceux qui souhaitent connaître la valeur de leur bien.



☎ 06 79 68 91 72

✉ romain.grosse@safti.fr

Reprise de l'entreprise Villalard, peintre en bâtiment : continuité et renouveau

Depuis le 1^{er} octobre, l'entreprise Villalard, spécialisée dans la peinture en bâtiment, a été reprise, tout en maintenant son nom et son identité.



Située au 4 rue des Artisans, dans la zone artisanale du Hil, cette entreprise qui a bâti sa réputation depuis 27 ans poursuit désormais son activité sous la direction d'un nouveau propriétaire, Monsieur Bouillon, déjà expérimenté dans le domaine de la peinture. La société Villalard ne se limite pas à la peinture intérieure et extérieure, mais propose une offre diversifiée, permettant de répondre à un large éventail de besoins pour les particuliers comme pour les professionnels. L'entreprise intervient sur plusieurs types de travaux : peinture intérieure, peinture sur ravalement extérieur, revêtement de sol ou encore cloison sèche (placo). Cette expertise est un véritable atout pour les clients qui cherchent une solution clé en main pour leurs travaux de rénovation.

Le choix de maintenir le nom de Villalard traduit la volonté de préserver l'histoire et la réputation de l'entreprise, construites au fil des années. « *Il était important pour nous de conserver l'identité Villalard, car elle est connue et reconnue par le client* », explique le repreneur. De plus, les numéros de téléphone restent les mêmes, assurant ainsi une continuité dans les échanges avec la clientèle. Cette continuité se traduit aussi par le maintien des quatre salariés qui étaient déjà en poste avant la reprise, ce qui garantit un service de qualité, reconnu par les habitués de l'entreprise.

La société Villalard réalise une grande partie de son activité auprès des particuliers, mais développe également son offre auprès des professionnel·le·s. Actuellement, l'entreprise intervient sur l'ensemble du département. Elle reste fidèle à ses valeurs de proximité, de qualité et de sérieux, tout en envisageant de nouvelles opportunités pour se développer et étendre son réseau de clients professionnels.

☎ 06 23 72 71 71

📍 4 rue des Artisans, ZA du Hil à Noyal-Châtillon

Le lotissement La Vallée de la Seiche a 50 ans

Il y a 50 ans, en 1974, les habitant-e-s du lotissement «La Vallée de la Seiche» emménageaient dans leurs maisons neuves.

Ce quartier situé entre l'avenue Remondel et l'avenue des Vignes avait la particularité, à cette époque, d'être construit sur deux communes : Châtillon sur Seiche et Noyal sur Seiche. Il a été l'une des raisons principales de la création du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) Châtillon-Noyal qui a conduit plus tard à la fusion des deux communes. Une dizaine de ces premier-ère-s habitant-e-s de 1974 vit toujours sur le lotissement.

Pour fêter les 50 ans du quartier, les voisin-e-s se sont réuni-e-s au mois de septembre, l'occasion de se rappeler la vie quotidienne dans les années 1970 : des emprunts pour construire à 12 %, des structures scolaires, périscolaires et associatives embryonnaires... Tous les bons moments passés ensemble ont été évoqués, notamment l'opération immobilière développée, en grande partie, dans un cadre coopératif, qui a facilité les rencontres très tôt et créé des liens d'amitié qui continuent aujourd'hui.

L'événement a rassemblé un peu plus de 60 personnes (habitant-e-s actuelle-s et ancien-ne-s propriétaires) au cœur du quartier pour un repas breton (galettes, crêpes et cidre) préparé par deux jeunes crêpiers, anciens Castelnodais. Le but était double : se souvenir du passé, resserrer les liens de voisinage entre les habitant-e-s et accueillir les nouveaux-elles. Un après-midi chaleureux où les différentes générations ont pu échanger et mieux se connaître dans un environnement convivial.



La résidence de la Budorais fête ses 20 ans !

En 2024, la Résidence de la Budorais célèbre son 20^{ème} anniversaire. Depuis deux décennies, cet établissement est un pilier essentiel de l'accueil des personnes âgées en perte d'autonomie à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Située au cœur de notre commune, la résidence de la Budorais accueille 65 personnes âgées, principalement en perte d'autonomie physique ou souffrant de troubles cognitifs. Depuis son ouverture en 2004, l'établissement est devenu un véritable lieu de vie, proposant des soins et un accompagnement adapté à chacun.e de ses résident.e.s.

L'histoire de la Résidence de la Budorais remonte à la fin des années 90, lorsque l'ASSAD du Pays de Rennes a initié un dialogue avec la mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Franck Trouilloud, alors Maire, et M. Jules Pellerin, 1^{er} adjoint en charge des affaires sociales, ont joué un rôle clé dans la concrétisation de ce projet. Le 26 mai 2000 marque la première étape officielle de cette aventure, avec une délibération du Conseil Municipal actant le projet. Le permis de construire est accordé le 24 juillet 2002. Quelques mois plus tard, le 20 janvier 2003, le chantier s'ouvre officiellement, après une cession gratuite des terrains décidée lors du Conseil Municipal du 6 décembre 2002.

La pose de la première pierre, événement symbolique qui scelle définitivement la naissance de la résidence, a lieu le

samedi 29 mars 2003. L'inauguration officielle est tenue en 2004, marquant l'ouverture de ce lieu devenu aujourd'hui indispensable pour nos aînés et leurs familles.

Parmi les résident-e-s de la Budorais, certain-e-s fêtent leurs 100 ans : c'est le cas de Mme Barré, qui a fêté son centième anniversaire cette année



Une vente au profit du téléthon par l'Amicale des retraités

Cette année, l'Amicale des retraités mettra en vente des articles confectionnés par le club féminin.

Les castelnodais-e-s pourront ainsi dénicher des décorations de Noël et plein d'idées cadeaux... Tous les bénéfices seront reversés au téléthon. Rendez-vous à l'Espace Louis Texier le vendredi 29 novembre de 16h à 18h30 et le samedi 30 de 10h à 18h.

Rappel des horaires du cabinet infirmier

Le cabinet infirmier situé au 3 rue Nicolas Appert assure toute l'année des permanences du lundi au samedi matin (sauf jours fériés) de 7h30 à 8h. Des permanences supplémentaires pour la vaccination anti grippale sont également proposées les lundis et jeudis de 11h30 à 12h, du 17 octobre au 16 décembre 2024.

Vaccination COVID réalisable uniquement sur rendez-vous.

CABINET INFIRMIER - 3 rue Nicolas Appert
Barbara Soutif, Valérie Bardaine, Philibert Devarre, Élodie Gendron

Albaricate chante Anne Sylvestre

Albaricate, c'est un duo de création originale, une femme chansonneuse et un homme chanteur pour 1h de concert en Langue des Signes Française et chanson acoustique.

Brossant depuis quelques années déjà le portrait de personnages hauts en couleurs, le groupe Albaricate a trouvé une résonance toute particulière dans ceux de l'autrice-compositrice féministe Anne Sylvestre. C'est donc à deux, en chansons avec Samuel « Albatros » Genin à la guitare, et Clémence « Suricate » Colin au chansigne que le duo reprend une sélection de son répertoire.

À partir de 10 ans

📅 **Vendredi 22 novembre à 20h30**

📍 **Médiathèque La Source**



34^{ème} édition du salon de la peinture et de la sculpture

Les 23 et 24 novembre, l'Espace Louis Texier accueillera la nouvelle édition du salon de la peinture et de la sculpture organisé par la municipalité.



L'invité d'honneur : Pierre Bourgeois

Vivre l'instant et s'émouvoir. Pierre Bourgeois est en quête d'une émotion esthétique, mais aussi d'une complicité avec son public. Pour qu'une oeuvre vive, elle doit impliquer et libérer l'imaginaire de ceux qui la regardent. « C'est avant tout la spontanéité du trait et la vibration de la couleur qui m'inspirent. » Pierre Bourgeois cherche à restituer des instants vécus au travers de paysages réinventés. Ses tableaux sont des voyages, des fenêtres ouvertes sur les souvenirs et l'imaginaire.

Technique : acrylique sur toile

Le salon de la peinture accueillera également une trentaine d'artistes amateur.ices ou professionnel.les. Quatre prix seront décernés à la fin de ce week-end artistique : le prix du jury, le prix de la jeunesse, le prix du public peinture et le prix du public sculpture.

📅 **Samedi 23 novembre de 14h00 à 18h30 et Dimanche 24 novembre de 10h00 à 17h30**

📍 **Espace Louis Texier**

Un nouveau concours photos sur le thème de l'eau

La ville de Noyal-Châtillon-Sur-Seiche organise un concours photos pour permettre à toutes et à tous de donner sa vision de son lieu de vie. Il peut s'agir d'un lieu, d'un événement, de personne(s) ou de tout ce qui peut définir notre commune à travers l'oeil du photographe amateur. Le thème de cette édition est : l'eau. La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les photographes amateurs, sans condition d'âge. Les photos doivent-être envoyées par courriel à l'adresse suivante : [✉ culture@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:culture@ville-noyal-chatillon.fr) au plus tard le 4 mai 2025. Retrouvez le règlement complet sur le site de la commune.

Dispositif «Sortez en bus !» : événements à venir

LA VIE EST UNE FÊTE, le mardi 10 décembre au TNB

Réservation avant le 26 novembre

Dans cette nouvelle pièce, Les Chiens de Navarre restent fidèles à leur art de la provocation et leur humour sans limites.

Contactez Claire Coignard, référente du dispositif pour la ville :

✉ sortez.en.bus@gmail.com pour réserver votre spectacle



Week-end *En attendant Noël*

En attendant Noël, un nouvel événement municipal pour faire patienter petits et grands, 3 jours chargés de surprises aux couleurs et aux senteurs de Noël.



❄️ Vendredi 6 décembre

Le Noël de Mr. Scrooge par la Compagnie Humpty-Dumpty

Un spectacle mêlant marionnettes à fils, ombres et théâtre.

Le soir de Noël, un vieil homme égoïste et solitaire a choisi de rester seul. Mais les esprits de Noël en ont décidé autrement.

🕒 19h00

📍 Médiathèque La Source

❄️ Samedi 7 décembre

Défilé aux lampions

Plongez dans la magie des fêtes de fin d'année avec le défilé aux lampions, une soirée féerique conçue pour toute la famille !

Événement organisé par les associations de parents d'élèves des trois écoles de la commune. Venez avec votre bonnet et une petite décoration de Noël pour embellir les sapins de la commune pendant la balade !

🕒 16h30

📍 Départ du parking Saint-Léonard

La station de ski par la Compagnie Machtiem

Découvrez un univers décalé mêlant combinaison et après-ski des années 80, bonnet à pompon, snowboard...

🕒 18h00

📍 Complexe Raymond Perrin

À 20h00, participez à une boum avec DJ Francis Pavanne au complexe Raymond Perrin !

Restauration rapide et buvette sur place.



❄️ Dimanche 8 décembre

Marché de Noël par le Comité des fêtes

Créateur·trice·s et artisan·e·s vous proposeront des idées de cadeaux pour les fêtes : bijoux, céramiques, couture, lingerie, décoration de Noël, soins bien-être, maroquinerie...

Restauration rapide sur place et buvette ainsi que du vin chaud. Le Père Noël avec son traîneau et son ami Rudolf sera présent pour faire des photos avec les enfants.

🕒 De 10h00 à 18h00

📍 Espace Louis Texier

Animation musicale sur le marché

Rendez-vous place Pierre Croc pour une animation musicale secrète spéciale fêtes de fin d'année.

🕒 11h00

📍 Place Pierre Croc

Chorale de Noël par Vocal'Isse

Pour clôturer ce week-end de Noël, enfants et adultes guidés par l'association Vocal'Isse, vous proposent une chorale de Noël.

🕒 16h00

📍 Église Saint-Martin



Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE : UN PAYS DE PAPIER

Depuis près de vingt ans, Mélanie accueille dans son cabinet d'avocate des mineurs non accompagnés et tente de les aider dans la jungle de la justice française. *Projection en présence de la réalisatrice du film Marion Boé.*

Public adulte et adolescent

 **Mardi 5 novembre à 20h00**

RENDEZ-VOUS DU NUMÉRIQUE «FAKE NEWS»

Dans cet atelier numérique, vous allez comprendre le fonctionnement de la désinformation, de sa construction jusqu'à sa diffusion. Vous verrez aussi les bonnes pratiques à adopter pour bien s'informer et éviter les pièges de l'infox.

Sur réservation - 02 99 05 26 78

 **Samedi 9 novembre à 10h30**

INITIATION AU TAROT PAR L'EXCUSE CASTELNODAISE

Vous souhaiteriez jouer au tarot mais vous ne connaissez pas les bases ? L'association L'Excuse Castelnaoise vous propose une séance d'initiation d'une durée de 2 heures.

Sur réservation, places limitées

 **Samedi 16 novembre à 14h00**

CINÉ-DÉBAT : «COMME UN POISSON DANS L'AIR»

Le Quai de la Seiche et la Médiathèque vous invitent à une projection du film et à un partage d'expériences autour de la grossesse et du lien parent-enfant. En présence de spécialistes du son, du chant et de la maternité. Un cercle de chant spontané sera proposé avec Zoé-l'Âme qui chante.

Public adulte et adolescent

 **Samedi 23 novembre à 14h00**

LES RDV DU BIEN-ÊTRE : KINÉSIOLOGIE « OBSERVER ET ACCUEILLIR LES MESSAGES DE NOTRE CORPS »

Elodie Chenevière vous propose de partager un moment de détente et de lâcher-prise avec des techniques de kinésiologie. La kinésiologie est une technique de rééquilibrage psycho-corporelle qui s'attache au bien-être global de la personne en tenant compte des aspects physique, émotionnel et mental.

Public adulte - Sur réservation - Places limitées

 **Samedi 30 novembre à 14h00**

RENDEZ-VOUS DU NUMÉRIQUE : ALBUMS PHOTOS NUMÉRIQUES

Que ce soit pour immortaliser vos souvenirs ou pour faire un cadeau à un proche, lors de cet atelier numérique, vous pourrez vous initier à la création d'album photos en ligne.

Sur réservation - 02 99 05 26 78

 **Samedi 7 décembre à 10h30**

C'EST BIENTÔT NOËL !

Au menu, coloriages et activités créatives de Noël toute la journée. Diffusion d'un film d'animation de Noël à 15h00.

 **Mercredi 11 décembre, sur les heures d'ouverture**

MOMENT CHORÉGRAPHIQUE «IMMERSION CONTEMPORAINE»

Chaque année depuis 2009, la médiathèque La Source et l'école Jean Wiener s'associent afin d'organiser des moments musicaux et chorégraphiques aux thématiques variées.

Pour ce nouveau rendez-vous de la saison, et à travers un atelier public, les élèves de danse contemporaine d'Agnès Chevalier vous invitent à explorer les fonds marins.

 **Samedi 14 décembre à 10h30**

LANCEMENT D'UN VIVIER DE BÉNÉVOLES

Vous êtes une association et vous cherchez des bénévoles de manière régulière ou ponctuelle ?

Vous souhaitez être bénévole auprès des associations de la commune ?

Inscrivez vous sur le vivier de bénévoles de la commune et entrez en contact avec les acteur-trice-s de votre territoire !

Rendez-vous sur :  <https://jeparticipe.ville-noyal-chatillon.fr/>

En cas de difficultés relative à la maîtrise des outils informatiques, le conseiller numérique de la médiathèque peut vous accompagner.

Nouvel.le habitant.e sur la commune : quelles sont les démarches à suivre ?

Vous venez d'emménager à Noyal-Châtillon-sur-Seiche ? Découvrez ci-dessous les démarches à réaliser lorsque l'on emménage dans la commune.

- Modifier son adresse sur la carte grise : vous avez 1 mois pour effectuer le changement d'adresse. La démarche s'effectue sur internet ou auprès d'un professionnel de l'automobile habilité.
- Inscrire son/ses enfant.s à l'école : la carte scolaire ainsi que les documents pour l'inscription sont disponibles sur le site de la Mairie, rubrique Mon Quotidien > Enfance et Jeunesse > Scolarité
- Modifier son adresse auprès des organismes publics et privés : pensez à déclarer votre changement d'adresse auprès de la Mairie, des impôts, de la CPAM, de la CAF, de votre banque, mutuelle ou encore abonnements presse.
- S'inscrire sur les listes électorales

Participez à la matinée d'accueil et découvrez la commune !

Chaque année, la Mairie donne rendez-vous aux personnes récemment installées dans la commune afin de leur proposer une visite à la découverte de la ville, suivie d'un pot d'accueil. Cette rencontre vise à rendre chaleureuse l'installation des nouveaux arrivants et leur donner des clés pour simplifier leurs démarches et leur intégration. **Pour recevoir une invitation à cette matinée d'accueil, il est nécessaire de signaler son changement d'adresse à la Mairie.**



Expression de l'opposition 📄

Pour cette édition, le groupe d'opposition n'a pas transmis de texte.

24 Agenda

LUNDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918

🕒 11h00

📍 Esplanade du Souvenir

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Soirée Fêtes vos jeux

L'Espace Jeunes et l'Accueil de Loisirs vous proposent une soirée dédiée aux jeux.

🕒 À partir de 16h00

📍 Pôle Enfance la Marelle et Espace Jeunes

Don du sang

🕒 De 14h30 à 19h00

📍 Espace Louis Texier

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Salon de l'Utile à l'agréable

Découvrez plus de 30 exposant-e-s.

🕒 De 9h00 à 18h00

📍 Espace Louis Texier

VENDREDI 22 NOVEMBRE

Albaricate chante Anne Sylvestre

🕒 20h30

📍 Médiathèque La Source

VEN 22 ET SAM 23 NOVEMBRE

Collectes alimentaires

SAM 23 ET DIM 24 NOVEMBRE

Salon de la Peinture et de la Sculpture

🕒 De 14h00 à 18h30 le samedi et de 10h00 à 17h30 le dimanche

📍 Espace Louis Texier

VEN 29 ET SAM 30 NOVEMBRE

Vente au profit du téléthon

Par l'Amicale des retraités

🕒 De 16h00 à 18h30 le vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi

📍 Espace Louis Texier

SAM 30 NOV ET DIM 1^{ER} DÉC

Portes ouvertes de la brocante au 24 lieu-dit La Malcotais

Venez chiner vos cadeaux de Noël !

🕒 De 10h00 à 18h00

📍 24 lieu-dit La Malcotais

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Le Noël de Monsieur Scrooge

Par la Compagnie Humpty-Dumpty

🕒 19h00

📍 Médiathèque La Source

Portes ouvertes de l'école Saint-Amand

🕒 De 17h30 à 19h00

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Défilé aux lampions

🕒 16h30

📍 Départ du parking Saint-Léonard

La station de ski

Par la Compagnie Machtiern

🕒 À partir de 18h00

📍 Complexe Raymond Perrin

Boum par DJ Francis Pavanne

🕒 À partir de 20h00

📍 Complexe Raymond Perrin

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Par le comité des fêtes

🕒 De 10h00 à 18h00

📍 Espace Louis Texier

Animation musicale sur le marché

🕒 11h00

📍 Place Pierre Croc

Chorale de Noël

Par l'Association Vocal'Isse

🕒 16h00

📍 Église Saint-Martin



Prochaines permanences des élu-e-s

le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie :

- 9 novembre : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication
- 16 novembre : Gilles Bodin, Adjoint Vie associative, Sports et Loisirs
- 23 novembre : Nadia Nedjar, Adjointe Finances, Économie et Personnel
- 30 novembre : Antoine Lamballais, Adjoint Mobilités, Prévention et Sécurité
- 7 décembre : Henri Nicolle, Adjoint Solidarité et Affaires Sociales
- 14 décembre : Anthony Chénais, Délégué à l'Environnement, Développement Durable et Numérique
- 21 décembre : Sébastien Guéret, Maire
- 28 décembre : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication